

Étude de l'*Integral view* de G. Sreenivasan. L'émotion comme état exécutif et le contre-exemple du courage.

Cécile Rosat*

Résumé

*Quelle est la nature de la vertu ? Quels sont les ingrédients psychologiques nécessaires pour qualifier un agent de vertueux ? La réponse de Sreenivasan dans *Emotion and Virtue* (à paraître) suggère que l'émotion constitue la vertu et est essentielle à la psychologie des individus considérés comme vertueux. Si un sujet manque de sympathie, il ne peut être qualifié de véritablement compassionné. La raison ? Il n'est pas disposé à voir et à juger qu'une autre personne est dans le besoin et fait appel à son aide. L'émotion oriente ainsi l'attention de l'agent sur les données externes pertinentes et sur les réponses comportementales appropriées. Mais si l'émotion exerce bien un contrôle cognitif sur la motivation, par la sélection d'informations, cela suffit-il à entraîner l'action ? Selon l'auteur, oui, mais son explication du cas de la vertu de courage, faisant appel au désir, suggère l'inverse.*

Quelle est la nature de la vertu ? Quels sont les ingrédients psychologiques essentiels pour qualifier un agent de vertueux ? Selon la position de l'*Integral view*, qui pose l'émotion comme intégrée à la vertu, défendue par Sreenivasan dans *Emotion and Virtue* (à paraître), aucune réponse à ces questions ne peut être correcte si elle ne fait pas intervenir l'émotion. Plus précisément, l'auteur considère qu'aucune personne ne peut être qualifiée de vertueuse si elle ne manifeste pas le

* L'autrice est étudiante à la maîtrise en philosophie (Université de Neuchâtel).

trait émotionnel spécifique à chaque vertu et corrigé par les deux autres constituants de la psychologie du vertueux : l'intelligence et la connaissance morale. Les *exemplaires de vertu*, soit les individus que nous considérons comme possédant une vertu telle le courage, doivent posséder ce trait émotionnel parce qu'il leur permet de passer le *Test Central de la Vertu*. Ce dernier garantit la fiabilité de l'agent dans ses jugements et permet de le qualifier comme courageux, compatissant, honnête, etc. Ainsi, l'émotion, en tant qu'elle est rectifiée, constitue la nature même de la vertu. Cette conception de *l'Integral View* attribue alors à l'émotion un rôle central pour la vertu elle-même.

S'inscrivant dans le champ de la psychologie morale et de l'éthique normative, Sreenivasan se prête à une enquête sur la nature des vertus ainsi que sur la constitution psychologique d'un individu vertueux. Nous nous proposons d'interroger ce rapport entre émotion et vertu et d'évaluer sa pertinence. Plus précisément, après avoir présenté la position de l'auteur, nous nous concentrerons sur la pertinence de l'émotion en tant qu'elle est motivationnelle. Nous nous demanderons si, dans cette théorie, l'émotion joue bien un rôle exécutif.

Bien que selon la thèse de Sreenivasan, l'émotion joue deux rôles, un rôle informationnel et un rôle motivationnel, il semble qu'elle ne remplisse plus cette seconde fonction lorsqu'il s'agit de la vertu exécutive du courage. Comme nous le verrons avec cet exemple, il n'est pas le cas que l'émotion soit encore l'état motivationnel qui permet à l'agent d'exécuter l'action.

Notre argumentation s'organise comme suit : s'il s'avère qu'il y a un fossé entre le jugement et l'action, alors il doit être rempli par un état exécutif. Si par contre l'action se réalise du moment que le jugement est donné, comme le suppose l'auteur, alors aucun état exécutif n'est nécessaire pour rendre compte de la motivation. Notre critique se propose alors de révéler l'existence de ce fossé et une incohérence non pas fatale mais qui remet en question la place de l'émotion d'un point de vue motivationnel.

Qu'est-ce qu'une vertu ? (chapitres 1 et 2)¹

Il existe une question débattue concernant la priorité des actions ou des traits de caractère de l'agent. À ce sujet, Sreenivasan adopte une position hybride. D'une part, d'un point de vue métaphysique, c'est l'action qui prime. Les traits de caractère vertueux sont définis de façon dérivative, c'est-à-dire comme des dispositions à faire des actions d'un certain type². D'autre part, d'un point de vue épistémologique, l'auteur adopte une position accordant la primauté à l'agent. Dans certaines situations où l'action à faire ne nous apparaît pas comme évidente, nous pouvons nous référer à un autre agent que nous considérons comme fiable, c'est-à-dire comme un agent qui possède la vertu en jeu dans l'action à faire³. Il s'agit ici *déférence morale*⁴.

Pour savoir si un agent est moralement fiable, Sreenivasan propose le test dit *Central Test of Virtue* (désormais CTV) : « (CTV) to qualify as virtuous, an agent must consistently make correct

¹ Nous traiterons successivement des chapitres 1, 2, 3 et 9 d'*Emotion and Virtue*, la raison étant que seuls ceux-ci sont pertinents dans notre argumentation. Dans les deux premiers chapitres, Sreenivasan présente sa position. Le chapitre 3 traite de la conception qu'il adopte de l'émotion. Le chapitre 9 applique l'*Integral view* à la vertu de courage.

² *Ibid.*, p. 3.

³ *Ibid.*, p. 4.

⁴ Notons que si l'auteur adopte une position hybride, c'est parce que celle-ci rend compte des cas non-paradigmatiques. Le plus souvent, l'action requise par une situation est évidente : un homme glisse sur le verglas et tombe par terre. Cette situation appelle de manière évidente à la compassion. Pour cette raison, je vais l'aider à se relever. Dans d'autres cas, dit non-paradigmatiques, la réponse appropriée à une situation apparaît moins clairement et l'agent *ne sait pas* ce qu'il faut faire. Par exemple, doit-on faire preuve de charité envers un itinérant qui demande de l'argent à des fins toxicomaniaques ? Dans ce genre de cas, Sreenivasan préconise la *déférence morale* (chapitre 8). Plutôt que de ne rien faire, il vaut mieux s'en remettre à un *exemplaire de vertu*, soit une personne considérée comme vertueuse et fiable. L'action qu'elle nous conseillera sera considérée comme compassionnée parce qu'elle serait faite par un exemplaire de vertu, c'est-à-dire parce qu'elle manifeste un trait de caractère vertueux.

judgements about what to do across a variety of situations that call for virtue⁵. » Ce test détermine le *degré minimal* pour être considéré comme vertueux dans une situation donnée. La *constance* judicative de l'agent assure sa fiabilité et est une affaire de degré. Celui qui demeure ferme dans ses jugements témoigne par ce qu'il dit et fait d'une cohérence requise pour être qualifié de minimalement vertueux.

Bien entendu, il s'agit ici de situation *faisant appel* à une vertu, c'est-à-dire lorsque cette dernière est la réponse moralement correcte à une situation⁶. Lorsqu'Alex glisse sur le verglas et tombe, une réponse compatissante est appelée de la part d'un spectateur de la scène. En répondant à la situation de la façon requise par la valeur perçue de cette dernière, l'agent est admis comme minimalement vertueux. Un agent constant dans ses jugements est celui qui répond toujours de manière appropriée dans une *pluralité de situations variées* qui font appel à une vertu. Henri est compatissant s'il aide toute personne glissant sur le verglas, qu'il s'agisse de son ami Alex, d'une vieille dame ou d'une personne lambda, et même s'il est moins disposé à le faire dans certains cas, par exemple lorsqu'il est pressé⁷. Qui plus est, il est considéré comme un exemplaire de vertu lorsqu'il agit de manière appropriée même dans ces cas non-paradigmatiques.

Pour être un *agent gentil*, il est certes nécessaire de juger correctement, toutes choses considérées, qu'un acte est moralement correct. Or, pour être un *agent vertueux*, ce jugement n'est pas suffisant. Même si je juge, toutes choses considérées, qu'aider la vieille femme à traverser la route est une bonne action, ce jugement ne fournit pas nécessairement une raison d'agir. Par exemple, un agent faible de volonté peut avoir ce même jugement correct sans avoir l'intention

⁵ *Ibid.*, p. 24.

⁶ Une personne sadique ou mafieuse est aussi *cohérente* dans ses jugements, mais elle n'est pas vertueuse pour autant puisque, dans des situations faisant appel à la vertu, elle ne répond pas de manière appropriée.

⁷ Bien que les situationnistes citent l'étude de Darley and Batson (1973), qui montre une tendance des personnes étant dans l'empressement à ne pas adopter un comportement aidant, cette hypothèse a été remise en question, comme le signale Snow (2013). Dans Batson *et al.* (1978), l'hypothèse de l'empressement en soi comme réduisant le comportement d'aide est substituée par celle du conflit sur la personne à aider comme étant la variable pertinente.

d'aider la femme et préférera alors aller s'acheter une bière. Bien qu'il porte un jugement correct, il est inadapté de caractériser cet agent de vertueux.

Pour cette raison, l'*exemplaire de vertu* non seulement porte un jugement correct sur une situation, mais aussi agit de manière fiable, c'est-à-dire qu'il a de bonnes intentions et un bon motif. Ceux-ci sont fournis par la vertu ou, plus précisément, par le trait émotionnel qui la compose⁸. Pour cette raison, les dispositions émotionnelles sont nécessaires pour passer le CTV⁹.

Or, même si elles permettent d'une part de détecter des propriétés évaluatives d'une situation donnée et d'autre part, d'engendrer la motivation, elles ne sont pas, à elles-seules suffisantes. En effet, selon la *Bento Box view*, plusieurs composantes mentales doivent être sollicitées. La disposition émotionnelle s'accompagne alors de l'intelligence (*cleverness*) et de la connaissance morale¹⁰. Ces deux composantes¹¹ contribuent à rectifier l'émotion et permettent ainsi à

⁸ Selon Sreenivasan (à paraître, p. 32), la façon dont est constituée la vertu permet non seulement de passer le test et ainsi de désigner un agent vertueux, mais aussi, elle nous informe du fait qu'un agent qui passe le test agit toujours pour de bonnes raisons. Les motifs ne nous informent en rien de la fiabilité de l'agent puisque *la nature de la vertu nous assure déjà cela*. En ce sens, l'action vertueuse est toujours faite pour de bons motifs en raison de la nature de la vertu. La motivation de l'agent est une partie intégrante de l'action vertueuse.

⁹ Selon la position adverse, la *Black Box view*, la composante émotionnelle n'est pas nécessaire pour passer le test. En effet, il y aurait au moins un ensemble de conditions psychologiques qui n'inclut pas les traits émotionnels, faisant donc qu'un agent peut juger de manière correcte et fiable (*Ibid.*, p. 26).

¹⁰ *Ibid.*, p. 27-28.

¹¹ Selon l'auteur (*Ibid.*, p. 70-71), l'*intelligence* est notre habilité à raisonner à propos de choses pratiques et à diriger notre conduite dans des situations spécifiques. Pour cela, elle est distincte de la sagesse pratique. Aussi, elle consiste non pas seulement en un ajustement moyen-fin (raisonnement instrumental) mais en la sélection de l'instanciation de la meilleure fin donnée. Une personne intelligente sait non seulement comment parvenir à telle fin, mais elle sait aussi ce qui instancie, dans une situation spécifique, le but auquel elle aspire. La *connaissance morale* contribue quant à elle à faciliter cette sélection. Elle consiste en le fait d'avoir connaissance de ce qui est

l'agent de passer le test central de la vertu et d'être qualifié d'exemplaire de vertu¹².

Sreenivasan considère le trait émotionnel, en tant qu'il est moralement modifié, comme remplissant une fonction essentielle dans la conception de la vertu : « for some virtues, a morally rectified emotion trait is a functionally integrated constituent of the virtue¹³ ». Puisque l'émotion est constitutive de la vertu, elle doit non seulement être modifiée mais aussi corrigée de ses imperfections morales. La peur qui motive l'agent à combattre est *rectifiée* par les deux autres composantes de la *Bento Box*, et cette rectification est qualifiée de *morale* de façon à pouvoir engendrer un comportement vertueux.

Ce trait émotionnel modifié et moralement rectifié est le trait de caractère vertueux. Il est fonctionnellement intégré dans le sens où il constitue la nature de la vertu. La sympathie est par conséquent partie intégrante de la vertu de compassion, comme la peur est le trait émotionnel moralement rectifié du courage¹⁴.

a morally rectified sympathy trait is a functionally integrated constituent of the virtue of compassion (IV_{compassion}) ;

minimalement requis dans une situation donnée. C'est pour cela que, dans les cas non-paradigmatiques, on s'en remet aux exemplaires de vertu en raison du savoir qu'on leur reconnaît.

¹² Sreenivasan rejette la thèse aristotélicienne de la *réciprocité des vertus* selon laquelle un agent ne possède pas véritablement une vertu, si une autre de ses vertus fait défaut (*Ibid.*, p. 70). Mère Teresa n'est pas pleinement compatissante si elle est lâche face au danger. Sreenivasan considère plutôt qu'un agent peut être qualifié de vertueux s'il satisfait le minimum de décence morale (*Ibid.*, p. 115). Si une vieille femme est dans le besoin pour traverser la route, ne pas l'aider ne fait pas de moi quelqu'un d'immoral, la pousser par contre si.

¹³ *Ibid.*, p. 30.

¹⁴ Sreenivasan considère que son *Integral view* quant au rôle de l'émotion vaut pour une large gamme de vertus. Il se focalise dans son argumentation sur deux d'entre elles : la paire *compassion-sympathie* et celle *courage-peur*.

a morally rectified fear trait is a functionally integrated constituent of the virtue of courage (IV_{courage})¹⁵.

Chaque agent dit vertueux doit disposer du constituant affectif spécifique à la vertu donnée pour passer le test. Ce dernier, garantissant la fiabilité de l'agent, est une condition pour qu'il puisse être considéré comme un exemplaire d'une vertu. La seconde condition est qu'il possède la capacité générique (*generic ability*) de faire des jugements moraux corrects dans des situations qui appellent une vertu particulière. Maintenant que nous nous sommes intéressés à la vertu et au rôle de l'émotion dans la constitution de cette dernière, nous allons maintenant nous intéresser au fonctionnement même de l'émotion.

Le fonctionnement de l'émotion (chapitre 3)

Deux aspects de l'émotion sont essentiels pour Sreenivasan : l'aspect informationnel et l'aspect motivationnel. Sa conception est héritée de de Sousa (1987) qui posa le problème suivant : quelles dispositions permettent de faire le tri dans les informations extérieures que nous captons et de ne garder que l'essentiel d'une situation donnée. Si la raison à elle-seule ne le peut pas¹⁶, l'émotion par contre, comme le fait remarquer de Sousa, du fait qu'elle est élicitée par des propriétés évaluatives, permet de mettre en évidence ce qui est pertinent dans une situation donnée et ce qui mérite d'y tourner son attention. Mais si la peur informe d'un danger, elle contribue aussi à sélectionner une réponse comportementale adéquate aux informations perçues entrantes. D'autre part, l'émotion permet de répondre de façon appropriée aux éléments pertinents perçus et exerce ainsi un contrôle sur les éléments pertinents rentrant

¹⁵ *Ibid.*, p. 30.

¹⁶ Le constat auquel arrive de Sousa est la conclusion qu'il tire à partir de l'exemple suivant qu'il emprunte à Dennett : un robot est dans un wagon en présence d'une bombe qu'il doit désactiver. Après plusieurs tentatives et modifications de son mode d'emploi, le robot échoue. N'étant pas équipé de la peur, il ne parvient pas à tourner son attention sur l'objet présentant le danger qu'il doit éviter.

et sortant. On parle alors de *double control of salience*, traduit par *double contrôle de la prééminence*¹⁷.

En se basant en partie sur la théorie perceptuelle¹⁸, Sreenivasan conçoit l'émotion comme saisissant les propriétés évaluatives : on *perçoit* l'effrayant ce qui provoque de la peur. Celle-ci a un *rôle informationnel* du fait qu'elle nous renseigne sur la présence d'un objet pouvant porter atteinte à notre vie ou à notre intégrité physique, tel un chien ou un tigre à dents de sabre. Cet état affectif va *motiver* une réponse comportementale de type fuite ou riposte. Le rôle de l'émotion est donc d'indiquer qu'un élément de notre environnement mérite notre attention et de nous donner des raisons d'adopter un comportement spécifique. En ce sens, elle est un accès épistémique indispensable aux valeurs, mais aussi l'état exécutif engendrant l'action.

Sreenivasan fait reposer ce double contrôle de la prééminence sur quatre thèses. Deux d'entre elles concernent le contrôle qui est exercé lors de la phase informationnelle de l'émotion (*a*), et lors de la phase motivationnelle (*g*). Les deux autres concernent la plasticité des émotions, c'est-à-dire leur capacité à être modulées selon leur contexte.

Premièrement, l'émotion contrôle la saillance de l'entrée des données en orientant l'attention de l'agent sur des éléments sélectionnés comme pertinents¹⁹. Dans le cas de la peur, le danger est la donnée extérieure sur laquelle va se focaliser le sujet grâce à l'émotion : « fear makes danger salient to the subject²⁰ ». Le danger est

¹⁷ Sreenivasan, G. (à paraître), *Emotion and Virtue*, p. 38.

¹⁸ Tappolet divise l'épisode émotionnel en différentes phases : a. une composante informationnelle (comme l'expérience sensorielle) ; b. une évaluation ; c. des changements physiologiques ; d. des expressions faciales ; e. des sentiments (*feelings*) caractéristiques ; f. des processus cognitifs et attentionnels ; g. une tendance à l'action ou une autre composante de la motivation. (Tappolet, C. (2016), « Emotion and Perception », p. 7-8) Les phases sur lesquelles va se concentrer Sreenivasan sont la première et la dernière. L'attentionnalité (*f*) de l'émotion sera aussi centrale car elle va permettre à l'agent de saisir les éléments pertinents d'une situation donnée, qu'ils s'agissent de ceux de notre environnement ou des réponses possibles.

¹⁹ Sreenivasan, G. (à paraître), « Emotion and Perception », p. 46.

²⁰ *Ibid.*, p. 50.

la condition qui engendre la peur. Si S est effrayé, c'est à cause du danger. Le *contrôle* consiste ainsi en cette *sélection* immédiate des éléments pertinents.

Deuxièmement, les émotions présentent une adaptabilité (*plasticity*) notable concernant la sélection d'informations extérieures²¹. Elles sont flexibles quant aux éléments qui la déclenchent. Henri peut avoir peur du chien tandis que Marie peut ne rien trouver d'apeurant dans cette situation. Henri peut aussi expérimenter le même phénomène affectif lorsqu'il est face à un grizzly ou lorsque, sur une route enneigée, il perd le contrôle de son véhicule. Étant donné que les conditions qui élicitent une émotion admettent le changement, il faut qu'il y ait un dénominateur commun à toutes les occurrences d'une même émotion qui soit assez général, de façon à pouvoir toutes les englober. Une condition élicitante d'une émotion peut être aussi générale qu'une valeur. Ainsi, puisque celle-ci remplit la condition du seuil minimal, les émotions vont se distinguer les unes des autres par leur input²².

Troisièmement, lorsque l'émotion exerce un contrôle sur l'output, elle permet de mettre en évidence une réponse appropriée à la situation²³. Étant donné l'élément pertinent saisi en amont, elle sélectionne un type de réponse spécifique parmi toutes celles qui sont possibles dans une situation donnée. Ainsi, l'émotion isole les réponses pertinentes compte tenu de l'input. Le *contrôle* consiste donc en cette *sélection* des éléments pertinents sortant. Le résultat de cette sélection, c'est-à-dire l'action sélectionnée, est le lieu où se situe la motivation.

Quatrièmement, lorsque la plasticité concerne l'output, les émotions sont flexibles quant à la façon dont il est requis de répondre dans une situation donnée²⁴. Plusieurs réponses pertinentes peuvent être possibles mais toutes sont liées par l'input. Si la peur peut être provoquée par un chien dangereux ou la perte de contrôle d'un véhicule sur une route enneigée, les actions qui vont être motivées peuvent être multiples. Imaginons que Henri doit passer chez son ami

²¹ *Ibid.*, p. 52-53.

²² *Ibid.*, p. 47.

²³ *Ibid.*, p. 59.

²⁴ *Ibid.*, p. 63.

chercher un cahier d'allemand et que la maison de cet ami est gardée par un pitbull. Etant donné sa peur des chiens, Henri peut partir en courant ou juger que l'obtention de ce cahier est plus importante et, de ce fait, passer outre sa peur. Il peut alors mettre au point des stratégies qui peuvent être multiples. L'important reste qu'il y ait quelque chose de réellement effrayant.

Aristote & le fossé

S'il est clair que l'émotion exerce un contrôle sur les éléments sortants proéminents et, de ce fait, exerce un contrôle sur la motivation, nous doutons de son rôle motivationnel. Plus spécifiquement, nous doutons que l'émotion soit l'état exécutif qui engendre l'action. L'argumentation de Sreenivasan est à propos du contrôle double de l'émotion sur ce qui est saillant. Bien que l'émotion porte notre attention sur les éléments entrant et sortant pertinents, et plus spécifiquement sur une réponse spécifique, et bien qu'elle fournisse des raisons d'agir ou de réagir d'une façon donnée, cela n'implique pas que l'agent fasse cette action. Nous voyons ici la nécessité d'un état exécutif.

En adoptant la division de l'épisode émotionnel de Tappolet, Sreenivasan devrait conférer à l'émotion ce rôle exécutif :

In addition, your attention focuses on the animal and its movements, as well as, possibly, on ways of escaping or defending yourself. Accordingly, your fear is likely to come with a motivation, such as an urge to run away or to strike back²⁵.

L'émotion non seulement exerce un contrôle sur les inputs et outputs, mais aussi, nous motive à agir. Cette réponse pourrait être correcte. Néanmoins Sreenivasan semble nous dire que la motivation se trouve dans le *jugement* :

This spells out the obvious sense in which fear controls the salience of 'fleeing it,' as opposed to other possible reactions to an apparent danger : flight is the response the

²⁵ Tappolet, C. (2016), « Emotion and Perception », p. 8.

Étude de l'Integral view de G. Sreenivasan.
L'émotion comme état exécutif et le contre-exemple du courage.

*subject is actively motivated to undertake. The locus of motivation is the selection (i.e., the action selected)*²⁶.

La sélection ici évoquée consiste à juger que telle action est à faire puisqu'elle est exigée par la situation. On parvient à ce jugement grâce à l'émotion et au contrôle qu'elle exerce sur la saillance des réponses possibles. La seule manière de concevoir l'émotion non seulement comme contrôlant mais aussi comme entraînant la motivation serait alors de supposer *le jugement et l'action comme intrinsèquement liés* : du moment qu'on a le jugement, l'action se produit. En ce sens, l'émotion jouirait bien de ce statut exécutif.

Cette conception que nous prêtons à Sreenivasan, selon laquelle *faire un choix, c'est faire l'action*, renvoie à Aristote. Le jugement nous permet de savoir ce qu'il faut faire. Du moment que nous avons cette connaissance, alors l'action s'en suit immédiatement : « Soit cette proposition générale : il faut goûter à tout ce qui est doux ; or cette chose est douce (proposition particulière) ; force est donc à celui qui le *peut* et que *rien n'empêche, dès l'affirmation formulée, d'exécuter l'acte*²⁷ ». Aristote explique l'action dans le cadre d'un syllogisme pratique. La proposition générale est la première prémisse, le cas particulier est la seconde et la conclusion est l'action. Ainsi selon lui, la force motivationnelle se situe dans la seconde prémisse. Celle-ci constitue un jugement vis-à-vis d'un cas particulier dans le sens où on attribue une valeur à un objet ou un événement.

Si l'on applique ce raisonnement au cas de la sympathie, cela donnerait le raisonnement suivant :

- P1** Toute personne dans un besoin sérieux doit être aidée ;
- P2** Alex est dans un besoin sérieux ;
- C** J'aide Alex.

En reconnaissant la valeur de la situation d'Alex, je ressens pour lui de la sympathie et cette émotion oriente mon attention sur l'action à faire. Du moment que je juge qu'Alex est dans le besoin, j'agis en

²⁶ Sreenivasan, G. (à paraître), « Emotion and Perception », p. 46 [nous soulignons].

²⁷ Aristote (1972), « Solution de l'aporie sur les rapports de la science et de la tempérance », p. 333.

l'aidant. La conclusion du syllogisme est donc à la fois une assertion mais aussi une action, d'où le fait qu'il soit dit pratique²⁸.

Ajoutons encore que la connaissance en acte des deux prémisses n'est pas suffisante pour que le syllogisme soit efficace. Je suis tenue à faire cette action si je *peux* la faire. « Pouvoir » signifie ici que le sujet doit être *apte* à agir et ne pas en être *empêché*²⁹.

Chez Sreenivasan, ce présupposé méta-éthique du «devoir implique pouvoir» est formulé explicitement dans le principe pratique suivant : « (K-occurent) Pour tout agent, A, chaque fois qu'il y a un acte *gentil* qu'il est *possible* et *permissible* pour A d'accomplir, A devrait l'accomplir³⁰ ». À chaque fois qu'il existe une action dotée d'une valeur relative à une vertu, et que cette action peut être faite, alors l'agent devrait la faire. Ce qui semble être présupposé ici, c'est que du moment qu'un agent peut accomplir une action qu'il juge en amont comme étant celle requise par la situation, alors l'agent va faire cette action. On retrouve donc, comme chez Aristote, l'idée selon laquelle formuler un jugement suffit pour que l'action se produise.

Pour rendre compte de l'aspect motivationnel de l'émotion dans la théorie de Sreenivasan, nous proposons l'argument suivant :

P1 En exerçant un contrôle sur les éléments sortant pertinents, l'émotion permet de formuler un jugement et de sélectionner la réponse appropriée à une situation donnée ;

P2 Si formuler un jugement entraîne l'action, alors l'émotion est l'état motivationnel par lequel un agent exécute une action ;

C L'émotion est donc un état exécutif.

²⁸ Cette position est aujourd'hui minoritaire. Elle doit rendre compte de comment une action peut s'insérer dans un syllogisme contenant des propositions articulées par des règles logiques. Un défenseur contemporain du syllogisme pratique est Jonathan Dancy (voir Dancy, J. (2018), « How Practical Reasoning is Possible »).

²⁹ Dans *La Métaphysique*, Aristote distingue deux sens de « pouvoir » (Aristote (1953), « Distinction de la puissance et de l'acte », p. 499). Soit en puissance : une faculté est potentielle mais pas réalisée. Lorsque je dors, j'ai la faculté de voir même si je n'exerce pas actuellement cette faculté. Soit en acte : on parle d'une faculté comme étant effective. Lorsque je me réveille et ouvre les yeux, j'ai la faculté de voir et exerce effectivement cette faculté. Ainsi, pouvoir faire une action signifie être disposé à la faire et être dans des circonstances favorables permettant sa réalisation.

³⁰ Sreenivasan, G. (à paraître), « Emotion and Perception », p. 92.

La deuxième prémisses est l'hypothèse que nous proposons pour comprendre le rôle de l'émotion dans la motivation. Si elle s'avérait fautive, alors notre raisonnement serait invalide. En d'autres termes, s'il devait exister un fossé entre le jugement et l'action, alors l'émotion ne remplirait plus ce rôle. Il faudrait donc soit un autre état exécutif, soit fournir une autre explication pour maintenir l'émotion dans ce rôle. Dans ce qui suit, nous allons présenter un contre-argument à P2 avec l'exemple du courage.

La vertu exécutive du courage (chapitre 9)

Sreenivasan distingue les vertus ordinaires et exécutives. Les premières ont un but fixé qui doit être accompli pour que se manifeste la vertu. Pour la compassion, il s'agit d'améliorer le bien-être d'une personne dans le besoin pour son propre bien. Celui de l'honnêteté est de dire la vérité pour elle-même³¹. Ces vertus se distinguent des secondes qui n'ont pas en elles-mêmes de but fixé. Cette différence dans la structure interne fait que, pour être courageux, il n'y a pas de fin spécifique à accomplir. En effet, « [r]ien dans la nature de la vertu de courage elle-même fixe soit le nombre soit la nature des buts externes qu'un agent courageux peut poursuivre³². » L'honneur et la victoire sont par exemple des buts poursuivis externes à la vertu de courage, se déclinant en des actions diverses et variées à accomplir.

La thèse défendue par Sreenivasan est que le courage consiste à persévérer face à un danger *lorsque cela en vaut la peine* et *parce que* la valeur saisie *prima facie* justifie à elle seule cette persévérance³³ : « true courage is a matter of persevering in the face of danger *when and because* the perseverance is worthwhile³⁴ ». Le courage n'est donc pas

³¹ *Ibid.*, p. 209.

³² *Ibid.*, p. 209 : « [E]xecutive virtues are characterised by not having any fixed end or goal of their own. ».

³³ Par contraposée, si la persévérance n'en vaut pas la peine, alors persévérer face au danger n'est pas de l'ordre du courage. Dans ce genre de cas, prendre la fuite serait le comportement approprié et serait un comportement courageux.

³⁴ *Ibid.*, p. 200.

toujours une affaire de persévérance. Prendre la fuite peut être un comportement raisonnable pour lequel un agent peut ne pas être blâmable. Cette conception du courage est moins stricte que celle d'Aristote. Pour ce dernier, seule la persévérance face au danger est acte de courage. Ce qui assure cette persévérance est le mécanisme psychologique de *contrôle de la peur*³⁵. Ainsi, en maîtrisant nos passions, le sujet est en mesure d'agir selon son jugement.

Or, Sreenivasan ne fait pas reposer l'action courageuse sur ce mécanisme. Pour lui, l'exemplaire de vertu est celui qui évalue une situation correctement. La valeur que nous accordons à la persévérance dépend d'un jugement³⁶. Ce jugement compare deux *valeurs* : celle de l'action de fuir, celle de l'action de combattre. Lorsque la valeur de la première est supérieure à celle de la seconde, l'agent va *désirer* fuir. À l'inverse, lorsque l'agent valorise davantage l'action de combattre, alors il va la *désirer*. Ainsi puisque la persévérance face au danger dépend d'un jugement évaluatif, le courageux peut être celui qui fuit face au danger, à la condition que, dans une situation donnée, la fuite ait une valeur supérieure à celle de persévérance.

Pour pouvoir affirmer que la fuite est un comportement courageux, Sreenivasan doit montrer que le courage ne repose non pas sur le mécanisme de contrôle des passions mais sur un *jugement*. Pour cette raison, il introduit le processus psychologique *Pears-Aristotle Prototype* (désormais PAP)³⁷. Ce mécanisme évaluatif consiste

³⁵ Celui qui est *livrés aux passions* n'est pas capable de faire un syllogisme pratique, notamment parce qu'il ne possède pas le savoir nécessaire contenu dans la prémisse majeure. Par conséquent, le jugement qu'il portera sur l'action *s'oppose à la droite raison par accident* à cause de son *désir*. Pour cette raison, contrôler ses passions permet de contenir nos passions et d'agir comme la situation l'exige (Aristote (1972), « Solution de l'aporie sur les rapports de la science et de la tempérance », p. 335).

³⁶ Sreenivasan, G. (à paraître), « Emotion and Perception », p. 204.

³⁷ *Ibid.*, p. 212. Si le courage consiste à persévérer face au danger, cela présuppose que l'agent poursuit un autre objectif lui demandant de maîtriser sa peur élicitée par le danger. Ce but supplémentaire poursuivi est qualifié par l'auteur d'*externe*, qui reprend la terminologie de Pears (Pears, D. (1980), « Courage as a mean »). Ce qualificatif renvoie à l'idée que le but n'est pas donné dans la structure du courage lui-même, puisque ce dernier a pour trait émotionnel la peur qui motive la fuite.

à comparer la valeur de plusieurs buts typiques dans certaines situations impliquant une valeur ou une émotion. Ces buts peuvent être désirés en même temps et entrer en conflit³⁸. Le désir de fuir peut court-circuiter le désir pour un but externe. Le sujet est alors motivé à poursuivre deux buts qui sont incompatibles entre eux et qui ne peuvent tous deux être satisfaits. Le but du PAP est de montrer comment un agent prend une décision lorsque deux désirs sont en conflit, sachant que le désir de fuir est autant *pleinement rationnel*³⁹ que celui de combattre.

La question de la persévérance se pose lorsqu'un agent rencontre un obstacle en poursuivant un but externe⁴⁰. La *peur* d'être blâmé peut nous empêcher de dire la vérité et nous détourner de l'honnêteté. Le *danger* que sont les centaines de milliers de Perses peut limiter les trois-cent Spartiates dans leur poursuite de l'honneur. Le *désir* pour l'alcool peut éloigner Marie de son aspiration à la tempérance ou à l'abstinence. Dans tous les cas, pour Sreenivasan, le vertueux est celui qui juge une fin comme étant préférable. Cette dernière est externe à la vertu et est davantage valorisée que la fin interne à la vertu et fixée par l'émotion. L'honneur ou la victoire sont des buts externes ayant une valeur notable plus grande que la fuite, tandis que contenir ces appétits est un but de plus grande valeur que d'y céder.

Sreenivasan explique cette persévérance de l'agent dans la poursuite des buts externes en termes de valeurs⁴¹. La valeur des deux buts va être pesée puis donner lieu à un jugement :

$$V(\text{but}_e) > V(\text{but}_i) \text{ ou } V(\text{but}_e) < V(\text{but}_i)$$

³⁸ Sreenivasan, G. (à paraître), « Emotion and Perception », p. 202.

³⁹ Sreenivasan (*Ibid.*, p. 203) distingue trois niveaux de rationalité. Une peur occurrente est *minimalement* rationnelle si son objet représenté comme dangereux est réellement dangereux. Elle est rationnelle à un niveau *intermédiaire* si la manière dont est représenté la magnitude du danger est correcte par rapport au danger réel. La peur est *pleinement* rationnelle si l'intensité qui motive le sujet à éviter le danger est proportionnelle à la magnitude du danger.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 209.

⁴¹ *Ibid.*, p. 206-207.

Soit le sujet juge que la valeur du but externe fixé par l'honneur (combattre) est plus élevée que celle fixée par la peur (fuir), soit il juge que la fuite en vaut davantage la peine par rapport à la persévérance. L'agent persévère parce qu'il juge que telle valeur est objectivement plus importante, et donc plus désirable. En d'autres termes, la persévérance est l'attitude de l'agent qui lui permet de se tenir à son jugement et d'agir en fonction de celui-ci. Sreenivasan l'explique par le biais du mécanisme PAP : un agent agit selon son jugement parce qu'il a de bonnes raisons de faire cette action. Ces raisons sont le résultat de sa comparaison évaluative et sont suffisantes pour que l'agent agisse : Marie agit selon son jugement parce qu'elle *sait* que c'est l'action à faire, parce qu'elle a des *raisons* de la faire. La source de ces dernières réside dans les valeurs. Par conséquent, plus une fin est valorisée ou considérée comme en valant davantage la peine, plus elle sera désirée. Plus ce désir est grand, plus l'agent sera motivé à faire l'action relative à la fin visée. Nous proposons de synthétiser la position de l'auteur comme suit :

VALEUR	ÉMOTION	JUGEMENT	DÉSIR	ACTION
Danger	La peur	$V(\text{But}_i) > V(\text{But}_e)$	$D(\text{But}_i)$	Fuite
Danger	La peur	$V(\text{But}_i) < V(\text{But}_e)$	$D(\text{But}_e)$	Combat

La perception de la valeur de danger entraîne de la peur chez le sujet. Le but interne à cet état émotionnel, la préservation de soi, peut être contrebalancé par un autre but externe, si ce dernier est jugé avec une plus grande valeur. À cette composante évaluative succède une composante motivationnelle, qu'est le désir pour ce qui est davantage valorisé, puis, pour finir, l'action permettant d'atteindre la fin visée. Avec l'introduction de ces deux opérations mentales imposées par le fait que le courage n'a pas de fin interne fixée par l'émotion, le rôle de l'émotion devient moins évident. Il semble même que nous perdons son caractère motivationnel.

Comme nous l'avons vu, la peur moralement rectifiée est constituante du courage. Or, la fin interne à la peur est, en principe, la fuite. Cette fin entre en conflit avec une autre qui ne peut être réalisée simultanément : combattre. Si cette seconde fin est considérée comme en valant plus la peine, il faut un autre état qui meut le sujet, puisque l'émotion meut ce dernier dans une direction autre ou inverse. L'auteur semble suggérer que cet état est le désir. Ainsi, ce dernier serait l'état exécutif faisant en sorte que l'agent entreprenne l'action de combattre.

Cette introduction du désir pose deux questions : d'une part, n'est-il pas présupposé ici un fossé entre le jugement et l'action ? D'autre part, si notre tableau est correct, où est la place du trait émotionnel moralement rectifié ?

En premier lieu, comme nous l'avons vu précédemment, ce fossé est inexistant puisque Sreenivasan, suivant Aristote, considère que *du moment que le jugement est donné, l'action s'ensuit*. En raison de cette simultanéité, on peut donc conférer à l'émotion un rôle exécutif. Or, comme semble le suggérer l'intervention du désir, il y aurait en effet un écart entre le jugement et l'action. Par conséquent, si l'action ne se réalise pas au moment où le jugement est formulé, l'émotion n'est pas exécutive. Elle exerce bien un contrôle sur la motivation mais n'entraîne pas la motivation elle-même. Ainsi, le courage est un contre-exemple qui falsifie P2 et invalide notre raisonnement hypothétique.

En deuxième lieu, nous pouvons supposer que le trait émotionnel qui constitue la vertu serait la conjonction de l'émotion, de la croyance et du désir, ces derniers jouant le rôle de correction. Ce *trait émotionnel* serait alors une *peur rectifiée* par le *jugement* que $V(But_e) > V(But_i)$ et par notre *désir* pour une fin externe qui en vaut davantage la peine. D'une part, ici se pose un problème non pas causal mais systématique. Sreenivasan laisse entendre que, à chaque cas de courage avec un but externe, il faut deux états motivationnels. Que ceux-ci soient efficaces pour expliquer l'action n'est pas problématique seulement dans la mesure où le recours au désir n'est pas systématique. Or, l'exemple du courage montre que cet état conatif est nécessaire dans la poursuite d'un but externe. Naît alors ici une tension avec le fait que l'émotion ait été posée par l'auteur

comme suffisante pour engendrer l'action. Qui plus est, cet ajout du désir dans l'exemple du courage semble *ad hoc*. Il lui permet certes d'expliquer comment la peur peut changer de direction et tendre vers un but externe, mais au prix de contredire sa conception initiale de l'émotion.

D'autre part, admettons que le problème systématique quant à l'introduction du désir n'en soit pas un. Le courage a pour constituant la peur qui motive un comportement de fuite. Pour pouvoir accomplir une autre fin, tout en gardant la peur comme trait émotionnel rectifié, il est nécessaire de faire intervenir un nouvel état mental qui agit contre ce que la peur, par sa nature, engendre. Un état conatif est alors un candidat idéal puisqu'il vise un changement dans le monde. Dans notre cas, le sujet désire une autre fin pour que, dit simplement, sa peur se transforme en courage. Ainsi, désirer un but externe qui en vaut davantage la peine, c'est désirer une autre fin que celle fixée d'avance par la nature de l'émotion.

Comment maintenant garantir que même dans les cas des vertus ordinaires, ce désir ne soit pas aussi présent ? En effet, je pourrais tout aussi bien désirer améliorer le bien-être d'une personne dans le besoin et faire cette action sans être motivé par la sympathie mais seulement par ce désir. L'émotion ne serait plus du tout un état exécutif puisque c'est seulement en admettant que l'action se produit au moment même où le jugement est rendu que l'émotion peut jouir de son statut motivationnel. Nous nous retrouverions alors avec une théorie de type volitionniste⁴².

En conséquence, on peut douter de l'impact de nos dispositions affectives sur la motivation. La question reste de savoir si cette insuffisance vaut uniquement dans l'*Integral view* ou si elle est intrinsèque à l'émotion. Or, cette dernière, à moins qu'il existe une pro-attitude contraire, est largement reconnue comme étant

⁴² La position de Sreenivasan prendrait désormais une tournure volitionniste et se rapprocherait quelque peu de celle d'Arpaly et Schroeder (Arpaly, N. et T. Schroeder (2014), « What Desires are »). Selon ces derniers, plus on désirera des bonnes choses, plus on voudra faire des choses bonnes. La bonne volonté (*good will*) équivaudrait alors à désirer ce qui est correct (*right*) ou bon (*good*). En d'autres termes, plus le correct et le bon seront désirés (qualitativement ou quantitativement), plus la volonté, qui porte à l'action, sera elle aussi bonne.

motivante, incluant aussi notre auteur, étant donné qu'il adopte la position de Tappolet.

Force est de constater que le problème réside dans la théorie de Sreenivasan. Sa conception de l'émotion semble trop intellectualiste. En effet, bien que l'auteur l'utilise comme point de départ, son enchevêtrement avec d'autres mécanismes psychologiques lui font perdre sa dimension fondamentalement motivationnelle. Ainsi, bien que l'*Integral view* puisse être pertinente dans l'explication du rôle de l'émotion vis-à-vis de la vertu, force est de constater qu'elle rencontre des difficultés majeures lorsqu'on tente de l'étendre à certaines vertus, et plus spécifiquement à celles exécutives lorsqu'il n'y a pas de fin fixée par la vertu.

Finalement, une solution pourrait consister à assigner à chaque vertu une émotion qui lui est propre. Mais alors quelle serait l'émotion qui motiverait le courageux à combattre ou l'honnête homme à dire la vérité ? Qu'il s'agisse de trouver une corrélation avec la large gamme de vertus ou d'associer chaque propriété évaluative à une émotion, il nous semble que, de manière générale, ces tentatives risquent de se heurter aux limites de l'intelligibilité des phénomènes du domaine affectif. En raison de la complexité avérée de ces derniers, de par leur ancrage dans la perception immédiate et la sensation, il nous semble plus prudent d'abandonner la systématisation forcée des émotions et d'opter, faute de mieux, pour une théorie de type perceptuelle accordant la primauté aux valeurs plutôt qu'aux raisons. Mais celle-ci parviendra-t-elle à expliquer qu'il est aussi sensé, dans certains cas, de ne pas prendre part au combat sans par suite être traité de lâche ? Aucune réponse à cette question ne sera donnée ici.

Mais s'il y a bien un point à retenir, c'est tout de même cette tentative d'avoir une théorie de l'agent rationnel qui rende compte de cette réalité qu'Aristote n'a pas daigné vraiment considérer, question d'*honneur* nous dira-t-il. Sreenivasan a de bonnes intuitions sur ce point-là, même si sa théorie rencontre quelque difficulté lorsqu'il s'agit d'expliquer l'action. Certes, ceci n'était pas son objectif, mais les

implications pratiques restent un bon indice pour savoir où sont les failles d'une théorie.*

Bibliographie

- Sreenivasan, G. (à paraître), *Emotion and Virtue*, Princeton, Princeton University Press, p. 1-66, p. 199-240.
- Aristote (1953), « Distinction de la puissance et de l'acte » (1048a 25-1048b 35), in Aristote, *La Métaphysique (II)* (trad. de J. Tricot), Paris, Vrin, p. 498-504.
- Aristote (1972), « Solution de l'aporie sur les rapports de la science et de la tempérance » (1146b 23-1147b 17) in Aristote, *Éthique à Nicomaque* (trad. de J. Tricot), Paris, Garnier-Flammarion, p. 328-336.
- Arpaly, N. et T. Schroeder (2014), «What Desires are », in N. Arpaly & T. Schroeder, *In Praise of Desire*, Oxford, Oxford University Press, p. 126-156.
- Batson, C. D. *et al.* ; dans la 6e notice, changer Darley, J. M., & Batson, C. D. par Darley, J. M. et C. D. Batson (1978), « Failure to Help When in a Hurry: Callousness or Conflict ? », *Personality and Social Psychology Bulletin*, 4(1), p. 97-101.
- Darley, J. M. et C. D. Batson (1973), « "From Jerusalem to Jericho" : A Study of Situational and Dispositional Variables in Helping Behavior », *Journal of Personality and Social Psychology*, 27(1), p. 100-108.
- Dancy, J. (2018), « How Practical Reasoning Is Possible », in J. Dancy, *Practical Shape. A Theory of Practical Reasoning*, Oxford, Oxford University Press, p. 26-41.
- Pears, D. (1980), « Courage as a Mean » in A. Oksenberg Rorty (ed.), *Essays on Aristotle's Ethics*, Berkeley, University of California Press, p. 171-187.

* Je remercie Judith Würigler et Marco Storni pour leur lecture minutieuse et leurs commentaires constructifs. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à Christine Tappolet et Mauro Rossi pour leur disponibilité, ainsi qu'à Gopal Sreenivasan, pour sa générosité sans laquelle cet article n'aurait pas été possible.

Étude de l'Integral view de G. Sreenivasan.
L'émotion comme état exécutif et le contre-exemple du courage.

- de Sousa, R. (1987), « What Are Emotions For ? A New Biological Hypothesis », in R. de Sousa, *The Rationality of Emotion*, Cambridge, MA, MIT Press, p. 190-196.
- Snow, N. E. (2013), « “May You Live in Interesting Times” : Moral Philosophy and Empirical Psychology », *Journal of Moral Philosophy* 10(3), p. 339-353.
- Tappolet, C. (2016), « Emotion and Perception », in C. Tappolet, *Emotions, Values, and Agency*, Oxford, Oxford University Press, p. 1-46.

